

Le Contrôle Technique

Préparer sa deuche pour la visite

Passage obligatoire de toutes les 2 CV, le contrôle technique doit être préparé pour éviter les mauvaises surprises des contre-visites. Le tour de la Deuche en quelques points.

Le contrôle Technique a été créé pour répondre au problème des nombreux véhicules délabrés parcourant les routes. Les premiers points de contrôle ont concerné les organes essentiels de sécurité : freins, visibilité et signalement. Puis décrets faisant, le contrôle technique s'est étoffé au point même de risquer la disparition de véhicules de collection en remettant en cause la présence de certains matériaux dans leur conception par exemple.

La 2 CV ne pose pas de problèmes au passage du contrôle technique, à condition d'aller chez un agent qui connaisse la petite Citroën. Dès sa sortie d'usine pour ainsi dire, les pivots avant montrent un jeu de fonctionnement que certains contrôleurs néophytes interprètent comme excessif. Hors il n'en est rien, certains jeux sont nécessaires au bon fonctionnement de la deuche et le remplacement par des pièces neuves n'y fera pas grand-chose pour ces cas de contre-visite. Par contre, il convient de bien préparer sa deuche à la visite en prêtant une attention particulière à certains points. Pas question de présenter une 2 CV sans ses pare-chocs ou avec un capot qui ne tient pas fermé. La carrosserie ne doit pas comporter de parties saillantes, mais si elle est simplement en mauvais état, le contrôle sera validé. Pneus, phares, freins, pare-brise, essuie-glaces sont autant de points qui se doivent d'être en

bon état. Les ceintures pour les modèles qui en possèdent doivent fonctionner correctement, qu'elles soient à enrouleurs ou ventrales.

Gage de sécurité minimum, le contrôle technique permet de connaître mieux son véhicule. Certains points de contrôle ne sont pas cause de contre visite pour la deuche comme la rouille châssis ou pour les planchers. Surprenant !



Remplacer les pièces inopérantes est un gage de réussite du contrôle. De même, un bon réglage de carburateur pour éviter la pollution excessive ne servira à rien si la ligne d'échappement est percée. La bonne santé des amortisseurs est toujours difficile à évaluer. Une pression vers le sol sur chaque aile permettra de constater un éventuel malheureux balancement persistant de la deuche, signe d'un remplacement nécessaire. Par contre, certains points de contrôle ne sont

mentionnés qu'en « défauts à corriger sans obligation de contre-visite ». Il s'agit étonnamment de la rouille sur le châssis, même perforante. Ces signalements n'empêchent pas la validité du contrôle mais vont bientôt faire partie des points signalés en contre-visite. Il en va de même pour la rouille perforante des planchers. Quant aux sièges et autres accessoires intérieurs, du moment que la conduite est possible dans des conditions acceptables, le contrôle ne s'en préoccupe pas formellement.

Le contrôle technique incitera les plus paresseux à entretenir un minimum leur véhicule. Sur la deuche, rien de bien compliqué, c'est surtout une question de bon sens. Mais gare à l'avenir qui réserve peut-être de mauvaises surprises pour toutes les voitures anciennes qui roulent tous les jours...

Contrôle Technique = Contrôle Technique ?

Le Contrôle Technique est obligatoire pour tous les véhicules de plus de quatre ans, à l'exception des deux roues. Quelque soit le véhicule, un contrôle technique conforme est valable deux ans. La deuche ne déroge pas à cette règle, mais chaque point de contrôle est spécifique à chaque modèle concerné. Les valeurs de références des différents modèles correspondent aux données de sorties d'usine. C'est ainsi que le contrôle d'une 2 CV de 1957 ne sera pas identique dans ses exigences à celui d'une autre de 1989. Les valeurs de freinage et de pollution seront ainsi différenciées pour ne citer qu'elles.

Pas de Contrôle Technique ?

Seules les voitures en carte grise Collection ne font pas l'objet d'un contrôle tous les deux ans. Un seul contrôle technique récemment validé (moins de six mois) permet d'aller en Préfecture pour effectuer la modification et ne plus avoir à y passer, définitivement. Dès lors, le véhicule ne peut rouler que les samedi et dimanche, dans les départements limitrophes au domicile uniquement et pour des raisons de loisirs. Heureusement, certaines dérogations sont possibles pour se rendre à des rendez-vous de collectionneurs ou de passionnés en dehors de ces périodes ou lieux géographiques. Mais ce n'est donc pas une solution pour tout ceux qui utilisent leur deuche quotidiennement, pour aller travailler.



← ❶ Veiller au bon réglage des freins. Roue levée, approcher chaque garniture à fleur de tambour en tournant l'écrou de 14 vers l'extérieur de celle-ci depuis le haut. Pas de réglage à l'avant en cas de freins à disques. Purger les circuits.

→ ❷ Régler également le frein à main pour éviter une course de levier trop longue voire inopérante. Roue levée, rapprocher les excentriques de 24 + 14, raccourcir le câble avec les écrous de 11 ou percer le fer plat d'un trou supplémentaire.



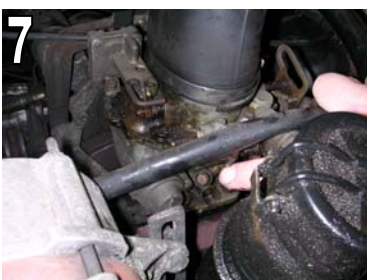
← ❸ Les phares doivent être fonctionnels, depuis les veilleuses jusqu'aux pleins phares en passant par les clignotants et catadioptrés. Remplacer tout ce qui est défectueux à l'aide d'un simple tournevis cruciforme ! Pas de pièces cassées !!

→ ❹ Le pare-brise ne doit pas comporter de fêlures en face du conducteur. Certaines petites marques seront tolérées à conditions d'être de petite taille et hors du champ principal du conducteur. Les traces de balais d'essuie-glace sont ignorées.



← ❺ Les balais d'essuie-glace doivent être en parfait état. Vérifier que la languette de frottement soit bien présente sur son socle. La chaleur de l'été ou le froid de l'hiver viennent endommager ces languettes qui finissent par se déchirer.

→ ❻ Les pneus ne peuvent montrer plus de vétusté que n'en acceptent les témoins d'usure de la bande de roulement. Ils ne doivent pas non plus être fissurés sur les flancs, comporter d'hernie ou déclarer une usure irrégulière sur eux-mêmes comme de l'un à l'autre.



← ❷ La pollution en CO2 doit se trouver dans les normes d'origine. Sur le carburateur, amener la vis de ralenti (en dessous du câble d'accélérateur) au minimum et visser la vis de richesse moteur tournant. Lorsqu'il s'étouffe, dévisser de deux tours et demi environ.

→ ❸ Evidemment, la carte grise valide doit correspondre à la plaque constructeur apposée sur le tablier de compartiment moteur, à droite. Les plaques minéralogiques doivent être en bon état : pas de déchirure ni parties manquantes.



← ❹ Si la direction donne des signes de jeux, démonter les têtes de rotules de direction pour les regraisser et les resserrer. Regraisser également pivots à l'aide d'une pompe adaptée (la graisse doit ressortir à la liaison avec le bras).